



Moutiers Actualités N° 59

Septembre 2019

Bulletin Municipal

Pour connaître l'actualité de votre ville: <http://www.ville-moutiers.fr>

Mairie	03.82.46.08.76	Gendarmerie	03.82.46.01.90
Poste	03.82.46.24.96	Pompiers – SAMU	18
Pharmacie du Woigot	03.82.46.11.08	E.D.F	08.10.33.34.57
Mme SCHULER Infirmière	03 82.33.83.29	G.D.F	08.10.43.31.57
J.B.N.	03.82.46.37.26	Réseau eau potable	03.87.73.33.33
Assistante Sociale	03.82.46.23.98	Ordures ménagères SIRTOM	03.82.20.22.00
Presbytère JOEUF	03.82.22.27.49	Syndicat d'assainissement	03.87.73.33.33
Police	03.82.47.12.30	Déchèterie Homécourt	03.82.22.96.86
Taxi	03.82.21.23.55	Orne THD	03.10.38.39.70
M. VIDILI Gaëtan Infirmier	06.99.07.30.98		



TRAVAUX DE REQUALIFICATION URBAINE DES CITES MINIÈRES DE MOUTIERS BAS

La seconde tranche des travaux de requalification de la traversée de Moutiers Bas a débuté et devrait se terminer vers la fin de l'année 2019, pour continuer avec la troisième tranche.

Pour votre sécurité et celle des personnes présentes sur le chantier, merci de bien vouloir respecter quelques règles :

- Ne pas stationner lorsque des panneaux de signalisation l'interdisent
- Respecter les feux tricolores mis en place au droit du chantier.



REPAS DES ANCIENS

A partir de 60 ans, la municipalité vous invite à participer au repas des Anciens
DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019 à Montois-la-Montagne.

Un transport en autocar est assuré si besoin.



Si aucune invitation ne vous est parvenue, merci de vous faire connaître en mairie !



ATTEINTES AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE

La mairie a eu connaissance d'actes de malveillance perpétrés récemment sur des animaux de compagnie. **Ceci est INTOLÉRABLE !**

Pour rappel, l'empoisonnement volontaire de tout animal domestique est puni par l'article 521-1 du Code Pénal, qui stipule : « *Le fait d'exercer des sévices graves, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.* »

La commune condamne fermement ces actes de cruauté. Tout acte de malveillance constatée sera signalé aux forces de l'ordre.



EN BREF....

BRIOCHES DE L'AMITIÉ



**Vente des brioches
exclusivement en mairie
du 7 au 13 octobre 2019**

5 EUROS



ORDURES MÉNAGÈRES



Pour rappel, les ordures ménagères doivent être sorties la veille au soir du ramassage, soit le dimanche soir. Il est strictement interdit de stocker les conteneurs sur le trottoir en dehors du passage du Sirtom.



PLANTATIONS

Pour des raisons évidentes de sécurité, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Chacun est donc tenu d'entretenir ses plantations.

COUPE DE BOIS DE CHAUFFAGE



Les inscriptions concernant la coupe du bois de chauffage sont possibles en mairie jusqu'au vendredi 9 novembre 2019. Le tirage au sort aura lieu approximativement à la mi décembre.



JOB D'ÉTÉ 2019

Cette année encore, la commune de Moutiers a employé des saisonniers. Onze jeunes ont travaillé aux côtés des agents municipaux pendant l'été.

Ils ont assuré, sur une période d'une quinzaine de jours chacun, la propreté de notre commune et de ses bâtiments. Les candidatures pour les jobs d'été 2020 devront être adressées courant avril 2020.



LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS REPRENNENT !



GYMNO CLUB FEMININ: GYM DOUCE

Tous les jeudis de 17h00 à 18h00 (hors vacances scolaires) dans la salle du bâtiment d'E. D'Orves.

Tarif : 80€/an (les deux premières séances sont offertes)

Renseignements et inscriptions : Mme STOLL au 03.82.46.62.07 ou 06.70.57.68.14.

MJC MOUTIERS: BIBLIOTHÈQUE

Mercredis de 14h30 à 17h00 - Accès par la cour du bâtiment d'E. d'Orves
Gratuit + carte adhérent.

Accès gratuit sans adhésion pour les enfants des écoles de Moutiers

Responsable : Claudine Herman



MJC MOUTIERS: DANSE DE SALON (débutants à confirmés)

Lundis de 20h30 à 22h30 au foyer Lucien Woll

Tarif : 70€/personne seule + carte adhérent - 120€/couple + carte adhérent

Prof: Georges Canonne

Première séance lundi 30 septembre 2019

MJC MOUTIERS: ATELIERS CUISINE (tout public)

Un lundi par mois 18h30 à 20h30 au foyer Lucien Woll.

Tarif : 10€ la séance + carte adhérent.

Prof: Delphine Doré

Séance le lundi 14 octobre 2019.



MJC MOUTIERS: SQUAT'ADOS

Squat'ados (de 11 à 17 ans uniquement)

Tous les vendredis de 18h30 à 20h30 - Accès par la cour du bâtiment d'E. d'Orves

Tarif : 10€/année + carte adhérent

Animatrice: Emilie Hanus



MJC MOUTIERS: BRIDGE (nouvelle activité)

Séances hebdomadaires en fonction des demandes.

A la bibliothèque - Accès par la cour du bâtiment d'E. d'Orves.

Gratuit + carte adhérent

Animateur: Jean Dupuis



CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION À MOUTIERS



ANIMONS MOUTIERS

Organisation d'évènements d'animation sur la commune de Moutiers.

1^{ère} édition

RALLYE TOURISTIQUE

Enigmes,
Explorations,
Animations,
Parcours autos,
Parcours pédestre,
Réflexions,
Défis,
Bonne humeur !

Dimanche 29 septembre 2019 à 8h00

Tarifs : Adhérent 5€

Non-adhérents 10€

Enfant - 10 ans 2€



Renseignements au 06.28.20.19.08 auprès de Clément VIDILI

Facebook : Animons Moutiers